Extrait du registre des délibérations Séance du 17 décembre 2024

L'an 2024 et le 17 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en mairie sous la présidence de GRIGNON Michel, Maire.

<u>Présents:</u> M. GRIGNON Michel, Maire, M. DESBAN Jean-François, M. MEZZOUG Adil Mme MOREL Patricia, Mme JUBIN Sophie, Mme COUSSEMACQ Mathilde, Mme FRAGNAUD Hélène, Mme CAREIL Larissa, M. LE PIRONNEC Gilles, Mme JOSSET Carole, Mme LEMOINE Stéphanie, M. SOUCHET Frédéric, M. LUHERNE Vincent, M. DANIELO Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GRIJOL François à LE PIRONNEC Gilles, Mme BRULE Delphine à M. GRIGNON Michel, Mme LE MONNIER Solène à Mme MOREL Patricia, M. TAVERNIER Jean-Sébastien à Mme COUSSEMACQ Mathilde

Absent(s): M. TROLEZ Ronan,

Nombre de membres

• Afférents au Conseil municipal : 19

Présents : 14 Votants : 18

Date de la convocation : 12/12/2024 Date d'affichage : 12/12/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture du Morbihan le : 24/12/2024

et publication du : 24/12/2024

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté : à l'unanimité

A été nommé(e) secrétaire : M. DANIELO Philippe

SOMMAIRE

- Finance : autorisation de paiement des investissements début 2025
- Finance : demande de subvention des associations
- Finance : demande de subvention exceptionnelle
- Culture : tarif spectacle Issouf SANOU le Samedi 15 Mars 2025
- Questions diverses

2024-12-64 Finances : Autorisation de paiement des investissements début 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 18 voix POUR et 1 abstention, décide : - d'autoriser Monsieur le Maire à régler les premières factures d'investissement sur le premier trimestre 2025 dans la limite du ¼ des investissements du BP 2024.

Chapitre	Montant maximum
20	25 000.00€
204	10 500.00€
21	131 375.00€
23	306 250.00€

2024-12-65 - ACCA : subvention

Suite à la commission finances du 15 décembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association ACCA d'un montant de 400€ au titre de l'année 2024.

2024-12-66- USALBD : subvention

Suite à la commission finances du 15 décembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 17 voix POUR a décidé d'attribuer une subvention à l'association USALBD d'un montant de 1 500€ au titre de l'année 2024.

2024-12-67 - Les Amis de la Boule Bretonne : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association Les Amis de la Boule Bretonne d'un montant de 250€ au titre de l'année 2024.

2024-12-68 - FNACA : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association la FNACA d'un montant de 100€ au titre de l'année 2024.

2024-12-69 - Gym Volontaire : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association la GYM VOLONTAIRE d'un montant de 450€ au titre de l'année 2024.

2024-12-70 - Art du Pastel : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association L'ART DU PASTEL d'un montant de 650€ au titre de l'année 2024.

2024-12-71 - EBBL : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association EBBL d'un montant de 1 200€ au titre de l'année 2024

2024-12-72 - Les amis de l'étang : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association Les Amis de l'Etang d'un montant de 910€ au titre de l'année 2024.

2024-12-73 - Berric King Ball : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association Berric King Ball d'un montant de 140€ au titre de l'année 2024.

2024-12-74 - La vache Folle: subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix POUR a décidé d'attribuer une subvention à l'association la vache folle d'un montant de 640€ au titre de l'année 2024.

2024-12-74 - Les Jonquilles : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association les Jonquilles d'un montant de 540€ au titre de l'année 2024.

2024-12-76 - Foyer Socio Culturel : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association Foyer Socio Culturel d'un montant de 1500€ au titre de l'année 2024.

2024-12-77 - Berric Sport Nature : subvention

Suite à la commission finances du 15 novembre 2024, l'adjointe aux finances présente les propositions de la commission quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention à l'association Berric Sport Nature d'un montant de 230€ au titre de l'année 2024.

2024-12-78 – ACCA subvention exceptionnelle

L'adjointe aux finances présente la demande quant à l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour les dégâts des gros gibiers au titre de l'année 2024 qui ont eu lieu sur la commune.

Une facture pour un montant de 935 euros a été présentée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association ACCA a hauteur de 50% de la facture.

2024-12-79 - EBBL- subvention exceptionnelle

L'adjointe aux finances présente la demande de l'association EBBL quant à l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour les 20 ans du Club. Cette demande consiste à participer au transport pour se rendre à un match à Nantes.

La demande s'élève à 30% de la dépenses réelles (sur justificatif des factures)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association EBBL à hauteur de 30% du montant de la facture.

2024-12-80- Subvention exceptionnelle participation au championnat de France BMX

L'adjointe aux finances présente la demande de Madame CADORET Géraldine concernant une demande de subvention exceptionnelle pour la participation de son fils Leny au championnat de France de BMX.

Le montant des frais engagés s'élève à 350 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à Leny CADORET à hauteur de 100€.

2024-12-81 : culture : billeterie 2025

L'adjointe à la culture présentera la programmation suivante qui a été validée par la commission culture :

- Concert de l'Orchestre National de Bretagne le samedi 10 mai 2025

Le tarif proposé est le suivant :

- Tarifs en prévente : 15 euros
- Tarif 20 euros sur place (gratuit 12 ans)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a décidé de valider la programmation et les tarifs appliqués pour ce concert.

TOUR DE TABLE

Stéphanie LEMOINE: la communauté de communes approuve la convention de projet de communes qui à pour objet de remettre en constructibilité la ZAC du flachec Cette convention pourra être établie pour l'année 2025. Ce dispositif serait le plus rapide que d'attendre la mise en œuvre du PLUI.

Par ailleurs une modification du PLU pourra avoir lieu afin de réintégrer ce qui avait été approuvé au PLU.

Carole JOSSET : les travaux concernant l'aménagement du bourg posent des difficultés de circulation. Notamment pour les transports scolaires.

Patricia MOREL : le Marché de Noël à été très apprécié des citoyens

Philippe DANIELO : des dépôts sauvages ont lieu sur la commune. Des sacs jaunes et des sacs noirs.

Michel GRIGNON: point sur les travaux d'aménagement du bourg. Le gros des travaux devrait être achevé en juin 2025.

Il n'y aura pas d'augmentation du ramassage des déchets en 2025

Le prochain conseil aura lieu le 28 janvier 2025.